

[AGIER (Pierre-Jean)]

Le jurisconsulte national, seconde partie ; ou nécessité du consentement de la nation pour autoriser les emprunts.

Référence : 482470

S. l., s. d., 1788. In-8 br. sous couverture d'attente, 36 pp.

Commentaire : Attribué à Pierre-Jean Agier, par Barbier, et par Martin & Walter, ces derniers datant l'ouvrage en 1788. Notre volume est autonome pour ce qui concerne les emprunts. Les t. I et III ont un chacun titre propre : "Le jurisconsulte national, ou principes sur la nécessité du consentement de la Nation pour établir & proroger les impôts", et "Le jurisconsulte national. Troisième partie. Du pouvoir de la Nation dans la formation des baux". Dos usé et lacunaire, à toutes marges, tel que paru, bonne condition. - Frais de port : -France 4,9 € -U.E. 7 € -Monde (z B : 11 €) (z C : 21 €)

Prix : **26,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Le Trait d'Union

contact@librairieletraitdunion.fr

Tél. +33 (0)3 25 71 67 98

168A Avenue Pierre Brossolette

10000 Troyes

France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472297-482470>